



Adresse : Zone Industrielle de Jaula
97129 LAMENTIN

Téléphone : 05.90.28.29.10
05.90.28.29.16

Mail : contact@aer-metal.com

Site internet : www.energipole-group.com/aer

La structure **AER**, composée de 50 personnes, est spécialisée dans le traitement des déchets. Ses activités sont le traitement :

- Le **verre ménager** et **industriel** avec une capacité de 10 000 tonnes/an avec production de graviers, calcins de verre.
- Des **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** pour le compte des Eco-organismes ECOLOGIC et ESR (ECOSYSTEME et RECYLUM) via une usine multi-flux depuis 2016. Cette plateforme interrégionale Antilles-Guyane a une capacité de 15 000 tonnes/an.
- Des **véhicules hors d'usage (VHU)** et des **encombrants métalliques** en Guadeloupe, dont le tonnage est évalué entre 12 000 et 20 000 tonnes/an
- Des **métaux ferreux** entre 10 000 et 15 000 tonnes/an.

AER met en place des actions visant à collecter, recycler et valoriser une diversité de déchets afin de **protéger l'environnement**. Certifiée ISO 9001 et 14001 v2015, l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'**amélioration continue des performances de respect environnemental** et qui s'intègre dans le cadre du **développement durable**.

AER est l'unique site dans les DOM labellisé **WEEELABEX** (qui signifie « *label d'excellence pour le traitement des DEEE* ») pour les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Premier opérateur de traitement dans les DOM avec près de 10 000 T de DEEE traitées par an sur les Caraïbes (Martinique, Archipel de la Guadeloupe, Saint-Barthelemy, Saint-Martin). **AER** s'inscrit dans une **démarche éco-responsable** et d'**économie circulaire**. Elle assure 80% de recyclage des déchets qu'elle traite dans le but de **respecter l'environnement** et **réduire la pollution**.



AER est une entreprise qui s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les Objectifs de Développement Durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un **avenir meilleur** et **plus durable** pour tous.

Les **ODD** ont été adoptés en septembre 2015 par l'**ONU**. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à **2030** (l'Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable déclinés en France).



Objectif n°12 : "**Consommation et Production Durables**" : visent à "*faire plus et mieux avec moins*", accroissant les gains socio-économiques nets tirés des activités économiques en **réduisant l'utilisation des ressources**, la dégradation et la pollution tout au long du cycle de vie.